

Vers un Parlement des Jeunes pour l'Océan, à l'Assemblée Nationale, le 11 ou 13 janvier 2012

- « Une journée d'action citoyenne pour sensibiliser chaque jeune à son impact sur l'environnement marin et à sa responsabilité de futur citoyen, au travers de nettoyages de plages et de milieux aquatiques. »
- « Des rencontres régulières entre tous les acteurs de la filière pêche, en vue de dégager une vision commune et partagée de l'état de la ressource, entre pêcheurs, scientifiques et décideurs, et avec la participation du public. »
- « La mise en place de circuits courts de distribution de la pêche côtière, avec des « paniers de produits de la mer » comme il existe des paniers de légumes, et une meilleure information des citoyens à consommer local et de saison, pour soutenir l'activité des pêcheurs. »

Autant de propositions élaborées par des jeunes de 18 à 22 ans, réunis en Forums régionaux en avril 2011 à Boulogne-sur-Mer, La Rochelle et Montpellier, et dont les représentants se sont retrouvés pour 5 jours de travail à Nausicaa, Centre National de la Mer, à Boulogne-sur-Mer du 1^{er} au 5 juin.

Ces travaux préfigurent la réunion d'un Parlement National des Jeunes pour l'Océan à l'Assemblée Nationale le 11 ou 13 janvier 2012, organisé et animé par le Réseau Océan Mondial, dans le cadre du Grenelle de la Mer, sous l'égide du Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

120 participants des régions de France

Cette journée réunira 120 jeunes de différentes régions de France, maritimes ou non, métropolitaines et ultra-marines.

Agés de 16 à 22 ans¹, sélectionnés pour leur implication par des aquariums et centres d'éducation à l'environnement, ou invités par le député de leur circonscription,

ces jeunes prépareront leurs propositions en s'inspirant des [engagements du Grenelle de la mer](#) ,

. à l'aide d'un site web participatif www.jeunespourlocean.org mis en place par le Réseau Océan Mondial,

. quand ce sera possible, à travers des rencontres sur le terrain.

¹ Les jeunes de 16 à 18 ans devront être accompagnés

Le 11 ou 13 janvier, une journée de travaux en commissions et en plénière

Ils participeront en matinée à une série de commissions thématiques, auxquelles les spécialistes mobilisés dans le Grenelle de la Mer apporteront leur concours. Les participants de chaque commission choisiront collectivement les propositions argumentées qu'ils souhaitent présenter en plénière et leurs engagements. Cette plénière aura lieu l'après-midi dans l'hémicycle de la Salle Colbert à l'Assemblée Nationale en présence des élus de l'Assemblée Nationale et des représentants du Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Des propositions relayées vers les décideurs nationaux et internationaux

Ces propositions seront relayées par les élus de l'Assemblée Nationale et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable vers les instances nationales et internationales concernées, en particulier dans la perspective de la Conférence Rio + 20. Le Réseau Océan Mondial s'assurera également que ces propositions seront répercutées par les canaux d'expression offerts à la société civile dans les processus de concertation et de décision internationaux sur l'océan et le développement durable.

Une dynamique nationale et internationale

L'initiative du Parlement des Jeunes pour l'Océan répond à l'engagement du Grenelle de la Mer « Mise en Réseau des acteurs » élaboré par le groupe 4 de la mission Sensibilisation-Education-Communication.

Elle s'inscrit également dans une dynamique internationale impulsée par les participants du Réseau Océan Mondial depuis 2007, avec notamment le Forum pour la Planète bleue, autour de la Politique maritime européenne en 2007, ou les Forums des Jeunes des Mers d'Asie de l'Est en 2007 et 2010. En France, a été organisé en 2009 le 1^{er} Forum des Jeunes de l'Outre-Mer, à La Réunion.

Proposition de programme

A partir de 9 h : accueil et café-jus de fruit, répartition dans les commissions.

10 h : début du travail en commissions, par petits groupes : élaboration de propositions et d'engagements.

12 h : synthèse en commission : choix des propositions et des engagements à présenter en plénière.

12 h 30 : buffet

14 h : accueil en plénière par les représentants de l'Assemblée nationale et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

14 h 15 : présentation, par chaque commission, de ses propositions argumentées et de ses engagements.

15 h 45 : réactions des personnalités à ces propositions.

16 h : fin des travaux pour les jeunes qui doivent prendre le train.

16 h : échanges entre jeunes sur les suites à donner au Parlement.

17 h : fin des travaux.